



5^{ème} concours de peinture

Dimanche 07 juillet 2024

Bulletin d'inscription

Nous serions heureux de vous convier à notre 5^{ème} concours de peinture organisé sur le site remarquable du château de La Durbelière qui aura lieu le dimanche 07 juillet 2024 à Saint Aubin de Baubigné, commune associée de Mauléon (79700).

Le concours est doté de 1200€, répartis en 4 prix dont un prix du public attribué par les visiteurs du site le jour même. La remise des prix aura lieu le dimanche 07 juillet 2024 à partir de 18 heures sur le site du château.

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Tél :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription complété, accompagné du règlement signé et du montant de l'inscription (10€ pour les adultes, gratuit sinon, en préinscription et 15€ le jour même) à nous envoyer par courrier au plus tard le 23/06/2024.



facebook/Instagram associationladurbeliere
Inscription en ligne sur HelloAsso ou avec le QR code suivant :



Courrier concours : 18 place de la Vendée
La Chapelle Largeau 79700 Mauléon
Contact : Artethistoire@ladurbeliere.fr
Site : ladurbeliere.fr

Règlement du concours de Peinture

ART.01 - Le concours de peinture et de dessin de La Durbelière est ouvert à tous les peintres amateurs ou professionnels.

ART.02 - L'œuvre doit être réalisée sur le territoire de Saint Aubin de Baubigné, commune associée de Mauléon, sur le site du château de La Durbelière, incluant l'intérieur de l'enceinte et les alentours du château. Elle doit comporter un élément reconnaissable du bâti du site.

ART.03 - Toutes les techniques à plat sont admises : huile, acrylique, pastel, aquarelle, fusain, crayon, lavis.

ART.04 - Tous les supports sont admis. Le format est libre avec une surface maximale de 1 m².

ART.05 - Les participants se présentent à l'accueil le jour du concours, à partir de 8h et jusqu'à 12h00, pour faire estampiller un ou plusieurs supports vierges.

ART.06 - Une seule œuvre estampillée par participant, non signée, non encadrée et munie d'une attache au dos, est admise à concourir. Elle devra être remise au jury avant 16h30.

ART.07 - Le site est ouvert au public à partir de 10h00 (Heure de début des votes).

ART.08 - La remise des prix a lieu le dimanche à 18h00. Les décisions du Jury sont sans appel.

ART.09 - L'inscription au concours est de **15€ sur place pour les adultes, gratuite pour les jeunes (jusqu'à 17 ans) et les enfants. Un tarif réduit à 10€ est proposé en préinscription (avant le 28 juin 2024).**

ART.10 - Les auteurs des œuvres primées acceptent d'abandonner leurs droits au profit des partenaires ou de l'association La Durbelière.

ART.11 - Les œuvres inscrites au concours ne peuvent être négociées avant la proclamation du palmarès.

ART.12 - Chaque artiste peut apporter une ou deux œuvres à vendre, la transaction étant de son ressort et sous sa seule responsabilité.

ART.13 - Aucun prix ne peut être cumulé avec un autre prix.

ART.14 - Chaque participant est responsable de ses œuvres et de son matériel pendant la durée du concours et peut, s'il le désire, contracter une assurance.

ART.15 - L'association "La Durbelière" se réserve le droit de modifier les lieux de l'exposition si elle juge que les conditions ne sont pas remplies pour son bon déroulement.

ART.16 - Les clichés photographiques et images vidéo pris à l'occasion de cette journée, en vue de sa promotion, sont réputés libres de droit.

ART.17 - L'association La Durbelière se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement ainsi que les catégories des prix si les conditions du déroulement du concours le nécessitent.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :